

Accueil Urbanisme

De: ENTREPRISES BOISDEGRASSE <entreprises.boisdegrasse@gmail.com>
Envoyé: vendredi 27 avril 2018 14:37
À: Accueil Urbanisme
Cc: Présidente
Objet: Avis relatif à l'Enquête publique portant sur la révision du P.L.U – Parc d'activités des Bois de Grasse

E106

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant que Présidente du Club des Entreprises des Bois de Grasse, j'ai l'honneur de vous exposer mon approbation concernant la révision en cours du PLU sur le parc d'activités des Bois de Grasse.

Les règles qui ont été modifiées sont le fruit d'un travail collaboratif réalisé avec les services de la Mairie de Grasse et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur. Il s'agit également du fruit d'une discussion pondérée avec pour ambition un juste équilibre de l'intérêt général.

Citons notamment les modifications du coefficient d'emprise au sol de 60% (au lieu de 50%), de la hauteur autorisée des bâtiments à 14m au lieu de 11m par le passé ou de la règle de distance de retrait par rapport à la limite séparative des parcelles.

Ces avancées participent de concert au maintien et au développement de l'activité économique tout en préservant l'environnement (maintien de la règle des 20% d'espaces verts dans l'unité foncière...) et en assurant un aménagement respectueux des riverains et du contexte exceptionnel de Grasse puisque les futurs aménagements garantiront une intégration paysagère parfaite.

Nous, entreprises des Bois de Grasse sommes donc tout à fait favorable aux évolutions du PLU qui concernent notre parc d'activités et nous nous félicitons des résultats que le travail collaboratif multi acteurs a permis pour un développement durable des Bois de Grasse.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire enquêteur, de tenir compte de mes arguments et de les consigner dans le registre des requêtes

Veuillez agréer Monsieur le Commissaire, mes sincères salutations.

Laurence MONROSE

Présidente du Club EBG



www.entreprisesboisdegrasse.fr